



DINEOL'INFOS

SITE INTERNET: DINEOL.FR - 02 98 26 00 55 - MAIRIE-DINEAULT@ORANGE.FR

JUIN. 2026, NUMÉRO 01

ÉDITO :

ÉCRIT PAR JEAN-MARC CORNILLOU

C'est avec plaisir que nous éditons notre premier bulletin d'informations municipales.

Pour ce numéro 1, vous trouverez au-delà d'une nouvelle mise en page, la synthèse des décisions votées en conseil, le rappel que nous avons un marché le samedi matin en souhaitant étoffer l'offre de commerçants présents, les projets à venir et divers conseils utiles.

Les fêtes de Dinéault ont été un franc succès pour le Comité des Fêtes, de nouvelles animations sont et seront proposées également par d'autres associations, ce qui est excellent pour la qualité de vie à Dinéault. La Fête du Passage est programmée pour le samedi 5 septembre.

Les supports de communication évoluent, la Commune suit ce mouvement – application Citykomi, site internet, Facebook, nous travaillons sur un projet d'affichage numérique, et la fibre arrive enfin.

La vitesse des véhicules dans le bourg, et aussi sur nos petites routes étroites et sinueuses, reste un point noir, nous travaillons activement à la mise en place de nouvelles mesures.

La vie associative est un élément essentiel de l'animation de la Commune, notre sympathique équipe bénévole de la bibliothèque cherche à se renforcer, votre soutien sera bénéfique à ce lieu d'échanges et de rencontres.

En parlant de rencontre, la mise en oeuvre de notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS) lors du dernier épisode de chaleur, nous a amené à rendre visite à nos administrés isolés et vulnérables, de s'assurer de leur sécurité et de maintenir un lien fort apprécié.

La fin de l'année scolaire approche vite, bon courage pour nos collégiens, lycéens et étudiants pour leurs examens.

Bonne lecture, bel été à tous et, à bientôt pour un prochain numéro.



CONSEIL MUNICIPAL DU 15.04.2026

Délégation de compétences du conseil municipal vers le maire : le conseil municipal donne au maire délégation pour toute la durée de son mandat (*unanimité*).

Fixation des indemnités des élus locaux : calculées sur l'indice brut 1027, le maire percevra une indemnité égale à 43 %, les adjoints 18.33 %, les délégués 3.33 % et les conseillers 0.75 % (*unanimité*).

Constitution des commissions municipales : les listes des commissions sont consultables sur le site internet de la mairie (*unanimité*).

Désignation des représentants auprès des organismes extérieurs : les listes sont consultables sur le site internet de la mairie (*unanimité*).

Constitution de la Commission Appel Offre : la liste des membres est consultable sur le site internet de la mairie (*unanimité*).

Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs : la liste des membres est consultable sur le site internet de la mairie (*unanimité*).

Vote des impôts directs locaux 2026 : aucune modification des taux par rapport à 2025 (*unanimité*).

CONSEIL MUNICIPAL DU 28.04.2026

Approbation du règlement intérieur du conseil municipal de Dinéault : adoption du règlement intérieur (*unanimité*).

Adoption du règlement budgétaire et financier : adoption du RBF (*unanimité*).

Comptabilité générale - Affectation du résultat de l'exercice 2025 : affectation de 502 126.40 € au 002 et 669 840.94 € au 001 (*unanimité*).

Désignation des représentants auprès des organismes extérieurs : les listes sont consultables sur le site internet de la mairie (*unanimité*).

Comptabilité générale - Vote du BP 2026 : approbation du BP 2026 (14 voix pour et 4 abstentions).

Prolongation de la mise en place de l'AP : approbation du renouvellement de l'AP concernant les travaux d'aménagement du bourg, montant estimé sur 2026, 400 000.00 € (*unanimité*).

Lotissement Marcel Charles - Vote du BP 2026 : approbation du BP 2026 (*unanimité*).

Régularisation d'amortissements sur exercices antérieurs : validation d'un crédit de paiement au compte 1068 pour 8 297.61 € en situation nette (*unanimité*).

Examen des demandes de subventions des associations 2026 : associations dinéaultaises pour un montant total de 6 800.00 € (*unanimité*), associations de secteurs pour un montant total de 1 945.00 € (*unanimité*), les écoles pour un montant total de 7 730.00 € (16 voix pour et 2 abstentions) et un fonds de réserve de 5 000.00 €.

Mise en place du temps partiel : (*unanimité*).

ÉVÈNEMENT A VENIR.

Goûter des aînés - Jeudi 25 juin à 15h00.



Le Clown Tino - Lundi 27 juillet, parking des Halles



MARCHE DU SAMEDI.

Le marché hebdomadaire de Dinéault se tient tous les **samedis matin de 8h30 à 12h00** sous les halles couvertes. Vous y trouverez des fruits et légumes, des bières artisanales, du poisson...

LES FÊTES DE LA PENTECÔTE.

Pour célébrer les 65 ans du Comité des fêtes...

Avec un week-end festif marqué par des animations variées : cochon grillé, manèges, tournoi de pétanque, chasse au trésor pour enfants, jeux intergénérationnels et défilé de chars colorés. L'engagement des bénévoles a été salué, tandis qu'un feu d'artifice accompagné de musiques celtiques a clôturé l'événement dans une ambiance chaleureuse et conviviale, soulignant l'esprit de partage et de tradition.



TRAVAUX.

Aménagement de l'étage de la maison médicale

Actuellement, seul le rez-de-chaussée est occupé par un médecin et un cabinet infirmier (6 infirmières) et une kinésithérapeute.

Il s'agit désormais de finaliser les travaux de l'étage de la maison médicale afin de permettre l'installation de plusieurs autres praticiens. Ces travaux devraient commencer à la fin du mois de juin.

L'aménagement récent du centre-bourg permettra également aux usagers de se rendre à pied ou à vélo à la maison médicale.



INSTALLATION D'UNE SECONDE BACHE INCENDIE.

Secteur ouest - Kerlaouenan

L'installation de cette nouvelle bache incendie sur le secteur de Kerlaouenan permettra de desservir le secteur ouest de Dinéault en cas de sinistre et intervient dans la continuité de l'installation de la première bache à Rosconnec sur le secteur nord de la commune.

AVIS AUX HABITANTS.

Rappel - Bruits dans les propriétés privées

Les occupants et utilisateurs de locaux privés et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 08h30 à 19h30,
- les samedis de 09h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

RESPECTONS LE CALME POUR UN VOISINAGE HARMONIEUX

GUIDE D'UTILISATION DES OUTILS BRUYANTS
(Tondeuse, disqueuse, perceuse...)



HORAIRES AUTORISÉS (Toute l'année)	RECOMMANDATION SAISON ESTIVALE (Juin - Septembre)
 DU LUNDI AU VENDREDI 8h30 - 19h30	 Merci d'éviter l'utilisation d'outils bruyants entre 12H00 ET 14H00.
 LE SAMEDI 9h00 - 19h00	<small>*Toute nuisance sonore est interdite en dehors de ces horaires.</small>
 LE DIMANCHE & JOURS FÉRIÉS 10h00 - 12h00	

AVIS AUX RIVERAINS.

Dans le cadre des travaux réalisés rue du Chap et rue Menez Ty Lor, les règles de circulation ont fait l'objet d'une révision afin d'assurer la sécurité de tous les usagers. Les dispositions suivantes s'appliqueront sur ces portions de voie dès la mise en place des panneaux et informations :

- **Priorité à droite en vigueur ;**
- **Limitation de vitesse fixée à 20 km/h ;**
- **Priorité accordée aux piétons et aux cyclistes.**

Nous vous invitons à respecter ces nouvelles mesures pour garantir une cohabitation harmonieuse et sécurisée sur ces axes.

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT.



Transport pris en charge par la mairie

Le transport vers l'ALSH de Plomodiern (uniquement) est assuré par le TAXI LE PHILIPPE pour la commune de Dinéault, tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Les frais de transport à savoir l'aller-retour au centre aéré sont pris en charge par la collectivité.

L'inscription se fait auprès des TAXI LE PHILIPPE au 02 98 26 07 87, **il est impératif de prévenir la mairie également. Le départ se fait à 8h30 devant la mairie et le retour vers 17h30 devant la mairie.**

UNE PSYCHOLOGUE S'INSTALLE DANS VOTRE COMMUNE.

Emmanuelle SOUPIZET, psychologue clinicienne, formée aux thérapies brèves a le plaisir de vous accueillir pour des consultations de soutien ou de psychothérapie, les mardis et jeudis sur la commune de Dinéault.

En attendant la fin des travaux d'aménagement de l'étage de la maison médicale, l'adresse temporaire de consultation vous sera renseignée lors de la prise de RDV.

RDV au : **06 52 46 54 20** ou par mail psychologue.soupizet@gmail.com

AGES ET VIE.

Recrutement saisonnier.

Ages et vie recrute des auxiliaires de vie en CDD pour la période estivale (juin à septembre)

- Accompagnement personnalisé des personnes âgées,
- Contribuer au maintien de l'autonomie et du lien social

Contact : recrutement.agesetvie.com - 09 85 80 91 05

LUTTE CONTRE LES INCENDIES.

Adoptez les bons comportements !

Vous êtes fumeur ? Écrasez vos mégots dans un cendrier. Il est interdit de fumer dans et aux abords des forêts.

Vous organisez un barbecue ? Être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage loin de la végétation.

Vous bricolez en plein air ? Travailler loin des espaces sensibles, les protéger des étincelles et avoir un extincteur à porter de main.

Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz ? Éloigner les de vos habitations et les stocker dans un abri fermé.

Ensemble, ayons les bons réflexes !

FERMETURE DES RESEAUX DE CUIVRE EN 2030.

Orange informe

Orange a initié un vaste chantier de fermeture de son réseau historique en cuivre. Ce dernier va progressivement fermer sur tout le territoire à échéance 2030, ce qui implique une migration des usagers vers de nouvelles technologies plus modernes et plus performantes, telles que la fibre optique, les réseaux très haut débit mobile et le satellite.

Cette phase de migration se déroulera du 16 avril 2026 au 30 novembre 2026.

COMMUNICATION.



Afin de connaître en temps réel les évènements, informations communales, manifestations... n'hésitez pas à télécharger l'application **Citykomi** et/ou vous abonner à la newsletter afin de recevoir le **Dineol'infos** dans votre boîte mail dès sa parution (depuis le site internet de la mairie).

Si, en revanche, vous souhaitez recevoir le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres, merci de bien vouloir vous inscrire auprès de la mairie : mairie-dineault@orange.fr / 02 98 26 00 55

PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL.



Alerte canicule du 26/05/2026

En réponse à l'alerte météorologique de niveau orange pour canicule émise par le Préfet, la municipalité de Dinéault a procédé au déclenchement du Plan de Sauvegarde Communal. La mairie a donc mis à disposition une salle rafraîchie ainsi que des bouteilles d'eau et des brumisateurs.

Ce Plan de Sauvegarde Communal pourra à nouveau être déclenché en cas de nouvelles alertes (canicule, tempête, incendie...).

Un registre des personnes vulnérables (âgées, isolées,...) est disponible en mairie, n'hésitez pas à vous y inscrire en contactant directement la mairie.

REGION : TRANSPORT SCOLAIRE 2026-2027.

BREIZHGO
La Région vous transporte

TRANSPORT SCOLAIRE • Inscription 2026-2027

Inscrivez-vous sur breizhgo.bzh

À compter de début juin

Identifier avec mon-compte.bzh

Les inscriptions ouvrent à compter de début juin. Au-delà du 16 juillet 2026, une majoration de 40 euros par famille pour inscription tardive sera appliquée.

Photo d'identité obligatoire.

RENSEIGNEMENTS
breizhgo.bzh/transport-scolaire
02 99 300 300
Du lundi au samedi de 8h à 20h.

RÉGION BRETAGNE
Service Territorial Communauté
Antenne des Transports de Quimper
6 rue Jacques Cartier CS 84 044
29 338 Quimper Cedex

FACEBOOK.

La mairie de Dinéault se dote d'une page Facebook N'hésitez pas à nous suivre pour ne manquer aucune information.

Page Facebook :



BIBLIOTHEQUE.

Les créneaux d'ouverture de la bibliothèque municipale pour la période estivale sont les suivants : le mercredi de 14h30 à 16h30 et le samedi de 09h30 à 12h00.

Du 6 juillet au 5 septembre, la bibliothèque vous invite à découvrir une exposition de photos consacrée à la mer, réalisée par deux photographes dinéaultais : Marie Hélène Potard et Vincent Truelle. Ces photos montrent quelques aspects de la beauté de cet espace côtier, de la puissance et la fragilité d'un monde marin qui nous est proche et que nous avons à préserver.

Entrée libre aux horaires habituels d'ouverture de la bibliothèque.

Information : La bibliothèque recherche des bénévoles !

AGENCE POSTALE.

Rappel des horaires de l'agence postale : **fermé le lundi**, ouvert les mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 08h30 à 12h00 et les samedis de 09h30 à 12h00. L'agence postale propose des dépannages financiers ainsi que toutes opérations postales (envoi de colis, recommandé...)

EXPRESSION DE LA LISTE VIVRE ENSEMBLE.

Chères Dinéaultaises, chers Dinéaultais,

Nous renouvelons nos remerciements pour celles et ceux qui nous ont fait confiance lors des dernières élections municipales. En tant que liste de la minorité, nous avons obtenu le maximum d'élus au conseil municipal. Nous aurons à coeur d'être force de propositions et d'opposition quand ce sera nécessaire dans l'intérêt général.

Reflétant une volonté d'ouverture de la majorité, notre groupe de quatre élus s'engage pleinement et d'une seule voix pour l'avenir de la commune. C'est dans cet esprit constructif qu'un élu de la minorité a été nommé délégué à la Jeunesse et aux Sport, et qu'il coopère désormais étroitement avec l'adjointe en charge des affaires scolaires.

Ce mandat a commencé dans le respect mutuel, et nous espérons et ferons en sorte que cela reste pérenne sur sa durée.

Nous restons à votre écoute, vous pouvez nous joindre sur notre adresse mail ou sur notre page facebook que nous allons continuer à tenir à jour :

Mail : vivresembledineol@orange.fr

Page Facebook :



Odile, Josua, Pascale et Vincent